

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 04 mars 2015 à 14 heures 30

**SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE**

L'an deux mille quinze, le quatre mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde, sous la présidence de Monsieur Alain MAROIS, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers, Maire de St Denis de Pile.

Date de la convocation : 26/02/2015

Etaient présents :

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
<b>CDC Isle Double Landais</b>				Monsieur COURSEAUX		Monsieur BASTIDE	
Monsieur LACHAIZE		Monsieur MONTAUD		Madame LARRIEU		Monsieur MERCADIER	
Monsieur AUTIER	X	Monsieur BAGUET		Monsieur PILARD		Monsieur TABONE	
<b>CDC du Pays de St Aulaye</b>				<b>CDC du Grand Saint Emilionnais</b>			
Monsieur DELAVIE (V/Pdt)	X	Monsieur SEBART		Monsieur LAURET		Monsieur GALINEAU	
Monsieur GENDREAU		Monsieur BERNARD		Monsieur VALLADE	X	Monsieur CANUEL	
<b>CDC du Canton de Fonsac</b>				Monsieur BROUDICHOUX	X	Monsieur EMAUZY	
Monsieur BEC	X	Monsieur MARIEN		Monsieur MARTINERIE	X	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur COMBILLET	X	Madame EYHERAMONNO	X	<b>CDC du Sud Libournais</b>			
Madame REGIS	Ex	Madame AMOUROUX		Monsieur ROBIN (V/Pdt)	X	Madame LEMOINE	
Monsieur GRELAUD	X	Monsieur GALAND		Madame RIBES	X	Monsieur MALVILLE P.	
Monsieur BESSON	X	Madame PEYREFITTE		Madame SAGE	X	Monsieur MALVILLE F.	
<b>Communauté d'Agglomération du Libournais</b>				Monsieur DAVID	Ex	Monsieur GUILHEM	
Monsieur MAROIS	X	Monsieur MARTINEZ	X	<b>CDC du Canton de Saint Savin</b>			
Monsieur BERTHOME (V/Pdt)	EX	Monsieur RIMBAUD		Monsieur TROPHIME	X	Monsieur QUERION	
Monsieur ROUSSET (V/Pdt)	X	Madame ROUEDE		Monsieur BOULAN		Madame DUMAS	
Madame GANTCH (V/Pdte)	X	Madame KRIER		Monsieur HAPPERT		Monsieur BLAIN	
Monsieur ABANADES (V/Pdt)	Ex	Monsieur AUDINET	X	Monsieur LIMOUZI	Ex	Monsieur SAINQUANTIN	X
Monsieur RESENDE (V/Pdt)	Ex	Monsieur MESPLEDE		Monsieur RENARD (V/Pdt)	X	Madame PICQ	
Monsieur GRELOT	X	Monsieur MARTY		Monsieur CLUZEAU	X	Madame MOLBERT	
Monsieur D'ANGLADE		Madame CONTE-JAUBERT		<b>CDC du Canton de Blaye</b>			
Monsieur FOULHOX		Monsieur NADEAU		Monsieur DUEZ (V/Pdt)	X	Madame MERCHADOU	
Monsieur VACHER (V/Pdt)	X	Madame PEYRIDIEUX		Madame GOUTTE	X	Monsieur MOURLOT	
<b>CDC du Cubzaguais</b>				Madame PELISSON	X	Monsieur MATHIA	
Monsieur GUINAUDIE (V/Pdt)	X	Madame RICHEL		Monsieur LORIAUD (V/Pdt)	X	Monsieur LAE	
Madame MONSIGNÉ		Monsieur JEANNET		Monsieur CARREAU	X	Monsieur CORONAS	
Monsieur RAYNAL	X	Monsieur BRON					

Accusé de réception en préfecture  
055 25958877-20150304 2015-012-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2015  
Date de réception préfecture : 13/03/2015

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde

8 route de la pinède 33910 Saint Denis de Pile • tél. : 05 57 55 39 79 / fax : 05 57 55 39 71 • www.smicval.fr

Toute correspondance doit être adressée au Président - Le Pôle Environnement du SMICVAL est certifié ISO 14001

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
<b>CDC du Canton de Bourg</b>				<b>CDC de l'Estuaire</b>			
Monsieur GRANCHERE	X	Monsieur BAQUE		Monsieur GANDRE (V/Pdt)	X	Monsieur RIGAL	
Monsieur BLANC	Ex	Madame LUCET		Monsieur BAILAN	X	Monsieur HENRIONNET	
Monsieur ARRIVE		Monsieur POUCHARD		Monsieur LABRIEUX		Monsieur NOEL	
Monsieur DEVESA	X	Monsieur JOLY	X	Monsieur BERNARD		Madame VERIT	

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur DAVID, Délégué de la Communauté de Communes du Sud Libournais a donné procuration à Monsieur ROBIN, Vice-Président du SMICVAL  
Monsieur RESENDE, Vice-Président du SMICVAL a donné procuration à Monsieur MAROIS, Président du SMICVAL

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,  
Monsieur PLISSON, Député de la Gironde  
Monsieur BOUDIE, Député de la Gironde  
Monsieur DEGUILHEM, Député de la Dordogne  
Madame HARDY, Conseillère Générale de la Gironde (canton de Libourne)  
Monsieur FROUIN, Vice-Président du Conseil Général de la Gironde (canton de Fronsac)  
Monsieur BOIDÉ, Conseiller Général de la Dordogne (canton de Villefranche de Lonchat)  
Monsieur LHEUREUX, Trésorier de Coutras

**En ouverture de séance, sur les 52 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 04 mars 2015, 36 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.**

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20150304-2015-012-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2015  
Date de réception préfecture : 13/03/2015

**Objet : Budget Primitif 2015**

**Rapporteur : Monsieur DELAVIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2311-1 et suivants,  
Vu la délibération n° 2014-079 du 19 novembre 2014 portant fusion des budgets principal et annexe "redevance spéciale" du SMICVAL,  
Vu l'adoption du Compte administratif 2014 – budget principal le 11 février 2015,  
Vu l'adoption du Compte administratif 2014 – budget annexe « redevance spéciale » le 11 février 2015,  
Vu l'adoption de l'affectation des résultats de la section de fonctionnement en date du 11 février 2015,  
Vu le débat d'orientations budgétaires présenté le 11 février 2015,  
Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 21 janvier 2015.

Considérant que le budget primitif 2015 a été préparé en tenant compte des masses de dépenses et de recettes présentées lors du débat d'orientations budgétaire en date du 11 février 2015,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 31 mars (ou le 15 avril l'année de renouvellement des mandats locaux) de l'exercice auquel il s'applique,

Monsieur DELAVIE, Vice-Président chargé des finances, propose aux Membres du Conseil Syndical de bien vouloir adopter le budget primitif 2015, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	31 882 678,55 €	31 882 678,55 €
Section d'Investissement	8 000 012,17 €	8 000 012,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 882 690,72 €</b>	<b>39 882 690,72 €</b>

(Maquette budgétaire ci-jointe)

\*\*\*\*\*

Après avoir pris connaissance des éléments constituant le budget primitif 2015, ainsi que des explications s'y rapportant et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité des membres présents (36 délégués présents, sur 52 délégués en exercice), dont 2 procurations, adopte le budget primitif 2015 du SMICVAL du Libournais Haute Gironde.

**FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS**  
**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
**FAIT A ST DENIS DE PILE, le 04 mars 2015**

Le Président,  
**A. MAROIS**  
ST DENIS DE PILE  
33070  
05 57 55 99 70  
Haute Gironde

Accusé de réception en préfecture  
033-253306617-20150304-2015-012-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2015  
Date de réception préfecture : 13/03/2015